



## Volet B: Préserver les milieux aquatiques AGIR SUR LA MORPHOLOGIE ET LE DÉCLOISONNEMENT POUR PRÉSERVER LES MILIEUX **AQUATIQUES** Agir sur l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les boisements alluviaux → Objectif 1 : Restaurer et entretenir les berges et boisement alluviaux des cours d'eau Objectif 2 : Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le bassin (-> Programme de mesure -SDAGE - 6A03) Objectif 3 : Préserver et / ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les habitats en lit mineur (-> Programme de mesure -SDAGE - 3C14) estaurer la continuité biologique de la continuité de Restaurer la continuité biologique et les flux sédimentaires Objectif 4 : Réaliser un programme de gestion sédimentaire Objectif 5: Mise en œuvre des modalités de gestion des ouvrages perturbant le transport solide Objectif 6 : Restaurer la continuité biologique GÉRER LES RISQUES D'INONDATIONS EN TENANT COMPTE DU FONCTIONNEMENT VOLET B3 NATUREL DES COURS D'EAU Objectifs 1 : Gérer les risques d'inondations en tenant compte fonctionnement naturel des cours d'eau PRENDRE EN COMPTE ET PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES | VOLET B2 Objectif 1 : Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et des zones humides par les acteurs du bassin versant et favoriser leur prise en compte dans les politiques d'aménagements Objectif 2 : Développer une politique durable de gestion, de préservation et de valorisation des zones humides















